



Saisie arbitraire sur mon salaire (trop perçu)

Par **esmeralda1972**, le **30/04/2010** à **17:02**

Bonjour, rn rn voil , je travaille au ministere de la justice depuis 2004. rn j' ai constat  que l'on m'a retir  ce mois ci 500 euros sur mon salaire sans m'aviser de rien du tout. rn Apr s une multitude de coups de telephone, j'ai appris que les services fiscaux du 92 ont re u un titre de perception datant de mai 2005  manant de l'ancienne administration ou j'ai travaill  de 2001   2004 (La D fense). rn Je me souviens   l' poque avoir per u 1 salaire en trop que j'ai aussit t rembours . (Faut que je retrouve les preuves) rn Je ne sais   quoi corresponde ces 500 euros. Je me demande si cette mani re de faire est l gale ? on ne pr vient pas les gens ? Quel est le d lai de prescription et comment puis je faire un recours et   qui m'adresser. rn Merci d'avance si quelqu'un a une piste.